



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article907>

La classe politique s'amuse

- Communiqués-Actualité-Soutiens - Communiqués -



Date de mise en ligne : mardi 16 septembre 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Quelle rentrée politique !

Un Président davantage présenté comme un personnage de vaudeville que comme responsable d'un État ; un Premier ministre qui recherche la légitimité parlementaire en appelant à la discipline plutôt qu'à l'adhésion à sa politique ; un co-Président de Parti de gauche démissionnaire que son Parti mandate pour se présenter comme non membre d'un Parti politique.... sans oublier, bien sûr, une UMP qui attend, gueule ouverte, que le gâteau lui tombe dans la bouche tout en gérant fort mal des ambitions internes aussi nombreuses que piteuses.

Tout cela sent la décomposition avancée du régime. Il ne faut alors pas s'étonner de voir le FN se présenter comme une solution possible. Solution autoritaire, certes, mais qui peut malheureusement en séduire beaucoup tant l'État est déliquescant, tant les responsables de la droite, comme de la gauche, donnent de la politique un visage médiocre, tant les attitudes et les choix de François Hollande poussent à évoquer ce mot féroce du Général De Gaulle à l'égard du Président Albert Lebrun : « ***Il se pensait chef de l'État ; l'ennui était qu'il n'était pas un chef et qu'il n'y avait plus d'État*** ».

Seul le retour à une véritable souveraineté populaire, plongeant ses racines dans la tradition démocratique et républicaine, bien au-delà des clivages partisans, peut faire renaître une vie publique saine. Elle seule peut reconstituer un corps politique capable de faire face aux enjeux sociaux, économiques, écologiques, de contrer les dangers nationaux et les menaces internationales.

Cet objectif ne peut être porté ni par un parti, ni par un individu ou une aventure personnelle. C'est un travail de fond qui implique la collectivité des citoyens. L'élection d'une Assemblée constituante au suffrage universel en France relève du salut public.